



Parti socialiste
Sarine-Campagne

Procès-verbal Assemblée générale ordinaire du PS Sarine-Campagne 22 mai 2024

Personnes excusées : Alain Berset, Paola Rugo Graber, Elisabeth Roggli, Benoit Piller, Daniel Angéloz, Daniel Mollard.

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire et approbation de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 20h08.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 15 février 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Comptes 2023

Profits et pertes 2023

| Recettes | | Charges | |
|---|------------------|----------------------------|------------------|
| Dons, vente de produits, et Réaliser l'Avenir | 19'549.94 | Election Réaliser l'Avenir | 9'050.50 |
| Préfecture | 3'252.00 | Frais bancaires | 120.80 |
| | | Frais de fonctionnement | 9'449.55 |
| Total des recettes | 22'801.94 | Total des charges | 18'620.85 |
| Résultat de l'exercice | 4'181.09 | | |

Bilan 2023

| Actifs | | Passifs | |
|---------------------------|------------------|--------------------------|------------------|
| Liquidités | 24'778.98 | Capital | 20'597.89 |
| | | Résultat de l'exercice | 4'181.09 |
| Total des recettes | 24'778.98 | Total des charges | 24'778.98 |

Les comptes sont présentés par Manfred. Ils présentent un bénéfice de 4181.09 frs. Les liquidités sont de CHF 24'778.98.

Un budget a également été préparé, avec une prévision jusqu'en 2026 avec une provision de 35'000 frs en vue des élections.

La vérification a été effectuée le 22 mars 2024 par la section de Corimboeuf. Le rapport est présenté à l'assemblée. La section vérificatrice propose à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et remercie le caissier pour son excellent travail.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4. Désignation de la section vérificatrice des comptes 2024

Selon le tournus, c'est la section de Gibloux qui est désignée comme vérificatrice des comptes pour 2024.

5. Rapports annuels

5.1. Co-présidence de la fédération Sarine-Campagne : Benoît Schaller-Mottas et Lucie Menétrey

L'année 2023 fut riche de mouvements en tout genre et a inévitablement été marquée par les Elections fédérales. En premier lieu, le PS Sarine Campagne a vu avec beaucoup d'émotions deux de ses députées les plus capées quitter le Grand Conseil. Erika Schnyder et Solange Berset, après respectivement 16 et 27 ans de combats inlassables en faveur de plus d'égalité, de justice sociale et des droits des femmes et des minorités.

Pascale Michel, citoyenne de Neyruz ayant préalablement siégé à l'exécutif de Corminboeuf, a succédé à la Syndique émérite de Villars-sur-Glâne. Le retrait de Solange Berset, ancienne Syndique de Belfaux, a permis l'accession au parlement cantonal de Lucie Menetrey, co-présidente du PS Sarine Campagne et conseillère communale à La Brillaz. 2023 a également été marquée par l'élection de la députée Françoise Savoy, habitante de la commune de Gibloux, à la première vice-présidence du Grand Conseil.

Le PS Sarine a eu le privilège de soutenir une de ses membres, Alizée Rey, dans sa double candidature au Conseil national et au Conseil des États.

La campagne fut intense et a mobilisé de nombreuses ressources, tant au niveau de la fédération que dans les sections.

En plus du souper de soutien à la campagne d'Alizée, organisé par la fédération, les différentes sections ont organisé une dizaine d'actions sur le terrain (distribution de flyers et de sucres de raisin, apéritifs villageois, rencontres avec la population, etc.) ou accompagné Alizée et les autres candidat-e-s dans de nombreux événements dans le district.

Parallèlement, la fédération et les sections ont également fait campagne contre le DETTEC, principalement en effectuant des distributions de tracts dans l'espace public, en allant au contact des sarinois-es et en complétant l'envoi d'un tout-ménage, ici en haute-sarine, invitant la population à participer à la séance d'information du 9 novembre au Mouret, en présence notamment de David Bonny.

Du côté des activités de la fédération, la vente de vin a rapporté un bénéfice appréciable au compte du PS Sarine et le traditionnel brunch a été sacrifié au profit d'actions de campagne pour les élections fédérales, mais il sera de retour le 29 septembre prochain et nous nous réjouissons de vous y voir.

2024 est déjà bien entamée, et c'est avec une profonde gratitude que nous vous remercions toutes et tous pour vos engagements respectifs durant l'année écoulée, l'énergie consacrer à porter nos valeurs et défendre nos idéaux est certainement la plus grande richesse de ce parti. Et c'est empli d'une motivation renouvelée que nous tournons déjà nos regards vers 2026 et les élections communales et cantonales.

5.2. Députation : Françoise Savoy

Merci à tous et toutes d'être présent-e-s. Je prends la parole ce soir au nom de la députation, Pascale, Lucie, Alizée, David. La députation se porte bien, elle rentre du weekend de mi-législature à Lyon. L'ambiance était excellente, tout le monde est rentré requinqué pour prendre la session de cette semaine à bras le corps. Le groupe PS a accueilli la nouvelle députée lacoise de Morat. Lors de l'AG de février 2023, j'avais commencé par dire « l'Etat est mauvais » phrase empruntée à .. Ce soir, je vais demander l'Etat doit-il faire du bénéfice ? J'ai envie de dire non, l'Etat doit avant tout investir. On constate que l'Etat n'investit pas assez quand on voit les soins hospitaliers, les écoles. L'Etat doit être plus proactif notamment au SEJ qui manque d'effectifs. Les députés PS ont été accostés par des AS du SEJ surchargés, on doit donc les soutenir et les entendre. Notre rôle cette année c'est de défendre d'avantage cet Etat social qui fait partie de nos valeurs et qui est le fondement de notre engagement. Les député-e-s ont dernièrement été amenés à parler des bourses d'étude. Sur le tapis du GC, il y avait un objet parlementaire afin que les bourses d'étude soient bien plus accessibles par rapport à maintenant pour soutenir les jeunes qui veulent se

former, et les moins jeunes aussi qui à terme apporteront tout de même une contribution à l'Etat. Dernier point à soulever, l'audit qui chamboule notre canton, demandée par les députés sur le SENof, qui a été accepté. Certains députés auraient voulu un questionnement seulement sur le management, le politique doit-il investiguer également les pratiques éducatives, la réponse est oui à la suite des débats. L'audit est en cours et les résultats devraient tomber à la fin 2024. L'année dernière, on a parlé d'éducation numérique, mettre dans la main de chaque enfant un outil informatique dès la 1H pour avoir un outil propre à chaque élève. Vous voyez la stratégie numérique à l'école a été renvoyée en main du Conseil d'Etat avec les remarques des députés. Notre parlement est très polarisé gauche-droite. Cependant dans le travail dans les commissions, l'entente est cordiale et c'est ce qui fait la force de la démocratie fribourgeoise.

Alizée complète : par rapport aux PC familles sur lesquelles nous devons voter sur l'objet à cause du référendum financier. Pour l'instant, personne ne s'oppose au projet, n'ose s'y opposer. Il faudra tout de même se battre pour cette votation, nous devons nous engager pour les familles de Sarine campagne qui ont besoin de ce complément de budget. Cet objet est dans la constitution depuis 20 ans et enfin il est là.

Françoise rebondit : l'âge des enfants limite de 12 ans vient sur un consensus.

Pascale : nous avons peu de victoires dans ce parlement de droite, la gauche a réussi à relever la limite d'âge de 8 à 12 ans.

François-Xavier : la victoire sur les PC familles est très significative. Le TF nous dit, les enfants coûtent de moins en moins cher. Les pensions pour enfants diminuent depuis de nombreuses années, ce qui met les femmes en précarités particulièrement. On passe de pensions à 800 frs vers des 400 frs. Je pense effectivement que l'Etat est mauvais. Le TF représente moins d'1% des affaires qui sont présentées qui influencent ensuite toute la démocratie. Je vous donne l'exemple d'une personne qui travaille comme livreur de nuit, y compris les weekends, pour une société milliardaire du canton. Combien pensez-vous qu'il gagne ? Il gagne 3100 frs par mois. Comment faites-vous pour vivre avec cela ? Ces PC familles sont peut-être symboliques mais chaque aide pour les personnes qui ont des enfants et qui ont moins de 4000 frs par mois permettront aux personnes qui ont la charge des enfants de rentrer dans leurs frais et de ne pas choisir entre payer son loyer, sa caisse maladie ou le médecin.

Alizée : les PC familles vont permettre à des familles mono-parentales de ne pas aller jusqu'au social.

5.3. Préfecture : Lise-Marie Graden

Quelques chiffres

Durant l'année 2023, la Préfecture a statué sur 499 demandes de permis de construire, dont 20% environ comprenaient des oppositions. Elle a mené 77 procédures pour travaux non conformes (travaux réalisés sans autorisation ou en violation d'un permis délivré) et rendu 72 décisions dans ce cadre (ordre d'arrêt des travaux, ordre de dépôt de dossier, décision de remise en état, etc.).

Elle a par ailleurs enregistré 41 recours administratifs et rendu 42 décisions dans ce domaine.

Dans son secteur pénal, la Préfecture a rendu 5'428 ordonnances pénales et procédé à 149 tentatives de conciliation.

Au niveau des manifestations et établissements publics, la préfecture a autorisé 571 manifestations

Enfin, durant l'année 2023, la Préfecture de la Sarine a enregistré la démission de 19 membres de conseils communaux (sur 182; 11 démissions en 2022) et 23 membres de conseils généraux (sur 400; 26 démissions en 2022).

Autres activités

Pour ce qui est des activités qui occupent plus particulièrement la préfète, les dossiers principaux sont tous liés au développement régional, avec en premier la mise en œuvre de la LAgg révisée. Cette loi supprime l'Agglomération de Fribourg telle que nous la connaissons et contraint les communes à s'organiser en association de communes pour établir et mettre en œuvre les projets d'agglomération (PA). Pour effectuer cette transition placée sous ma responsabilité par la loi, il a fallu commencer par une très large campagne d'information, au vu du niveau de connaissances très disparate entre les différentes communes concernées. Les travaux de constitution de la nouvelle structure visant à porter les PA ont débuté par la

constitution d'une conférence régionale regroupant toutes les communes appartenant au périmètre tracé par le Conseil d'État, ainsi que celles ayant manifesté la volonté de participer. Il s'est également agi, en collaboration avec l'Agglo, de permettre en parallèle à ces réflexions institutionnelles l'élaboration d'un PA de 5^e génération (PA5). Ce travail et le choix de l'Agglomération de Fribourg d'ouvrir aux communes tierces intéressées la possibilité de participer au PA5 par voie de convention ont permis de fédérer 25 communes (10 communes membres de l'Agglo et 15 communes sarinoises et singinoises) autour du projet.

Dans la volonté de renforcer la collaboration au sein du district et sa faculté à se fédérer sur les enjeux importants, j'ai également mis sur pied une conférence des syndiques et syndics, qui se réunit 2 fois par année et lors de laquelle les trois principales associations de communes (ARS, RSS et COSAHL) présentent les principales actualités. J'ai également réuni l'ensemble des député-e-s sarinois-e-s, une première fois en 2023, et ces rencontres sont désormais amenées à se tenir trois fois par année, toujours en marge des sessions du Grand Conseil.

Comme d'autres préfets, lieutenants de préfet ou conseiller juridique, j'ai été impliquée dans l'organisation de projet menant la révision totale de la loi sur les communes. Cette loi est un des outils de travail principaux des communes et des préfectures, et il est essentiel qu'elle pose un cadre adapté aux besoins de ces autorités pour les années à venir.

Depuis le dernier trimestre 2023, je co-dirige, aux côtés de la cheffe du Service de la prévoyance sociale, Mme Christine Kolly, une séance mensuelle visant un meilleur suivi et une collaboration plus fluide entre les acteurs concernés, notamment dans le cadre des lits inappropriés des hôpitaux, mais également du traitement des différents dossiers en lien avec la santé. Ces rencontres réunissent différents intervenants de la DSAS (Secrétariat général, Service de la santé publique, Service de la prévoyance sociale), des représentants des trois hôpitaux (HFR, HIB et RFSM), une représentante de l'AFISA ainsi que de représentants des 7 Réseaux santé du canton.

Au niveau des associations de communes que je préside, je relève la première année complète de vie de l'Association régionale de la Sarine (ARS) avec le lancement de son fonctionnement usuel, l'élaboration et la mise en consultation de la seconde version du plan directeur régional ainsi qu'un travail spécifique pour la prise en charge de la promotion touristique à l'échelle du district.

S'agissant de Coriolis Infrastructures, je relève une charge de travail particulière en raison de la nécessité de réformer la gouvernance culturelle régionale, pour donner suite au constat de longue date de sa complexité excessive. Ces travaux sont rendus d'autant plus nécessaires et urgents par la fin de l'Agglo institutionnelle. Un comité de pilotage (Coriolis, Agglomération, Ville de Fribourg et experts du domaine) a été créé à cet effet. Toujours dans le domaine culturel, les statuts de la Fondation Equilibre Nuithonie ont été révisés, en particulier s'agissant de la composition de son Conseil de fondation, avec la volonté d'y faire siéger plus de personnes issues de milieux non-politiques.

De plus, un très important travail a été entrepris au sein du Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN), de manière à réviser totalement les statuts après avoir revu les principes financiers de la structure (notamment en lien avec la mise en œuvre la nouvelle loi sur l'eau potable).

Enfin, au niveau de la surveillance des communes, je relève l'ouverture d'une enquête administrative ainsi qu'une instruction préliminaire en 2023 concernant le fonctionnement de deux conseils communaux sarinois.

Pour conclure, je remercie vivement l'équipe de la Préfecture qui fait un travail exceptionnel, tout comme les différentes équipes des associations de communes pour la collaboration très agréable de tous les jours.

5.4. Tribunal de la Sarine : François-Xavier Audergon

J'ai dit que l'Etat était mauvais, et je le maintiens, il n'est pas à l'écoute de ceux qui en ont le plus besoin. Je m'occupe des affaires civiles et des divorces. Les primes maladies, les loyers, tout augmente et cela plonge les personnes dans la précarité. On peut changer tout ça mais nous sommes parfois trop faibles. En 26 ans, je constate une évolution sociale : des gens de 70 ans qui divorcent pour avoir 2 rentes simples. Ce n'est pas un abus de droit, ils vont débloquer des aides grâce à ce divorce, et cela est le symptôme de

quelque chose qui ne va pas dans notre société. Je vous alerte, battez-vous pour cela, faites ce qu'il faut pour que les lois évoluent aussi vite que les problèmes budgétaires.

Je m'adresse surtout aux députés. L'Etat est mauvais car il a eu une excellente idée, celle de réduire les juges assesseurs dans les tribunaux de 1^{er} instance. J'ai à mes côtés des juges assesseurs qui vivent des réalités alternatives à la mienne qui est plutôt privilégiée. Ils ont la même voix que moi dans les affaires. Ça c'est la démocratie ! Cela me permet d'éviter d'avoir un parti pris. Je milite pour que dans les affaires du droit de la famille, on garde ces assesseurs. Mais l'Etat, en bon gestionnaire, veut faire des économies, donc plus d'assesseurs. Une femme qui vient devant un juge homme n'aura pas forcément le sentiment d'être entendue, alors qu'avec des assesseurs il y a forcément une femme. J'ai un principe, je parle toujours en dernier dans les affaires pour ne pas influencer les assesseurs. Les juges ont un énorme pouvoir : on ne dit pas le droit, on donne la justice. Ne vous laissez pas bernier chers députés, votez pour que les assesseurs restent dans les affaires civiles, même plus dans les affaires matrimoniales. Je pense sincèrement qu'on est mieux à plusieurs et qu'on réfléchit mieux. Si je suis seul, qui est là pour arrêter le juge ? S'il n'y a plus besoin d'assesseurs, pourquoi faudrait-il être 3 au TC ou au TF ? C'est incohérent, ce sont des économies de bout de chandelle qui vont contre la démocratie. En 1^{er} instance il n'y a pas de parti dans les juges en matière civile. Quand il s'agit de résoudre la situation d'une personne qui gagne 3000 frs, il n'y a pas de différences ou de clivage politique.

L'Etat est très mauvais. Il a eu une très grande idée, il a engagé des Bernois qui ont décidé de centraliser la justice. On a fait cela pour le MP, alors pour le civil on fait la même chose. C'est un non-sens, on risque de demander à des personnes avec très peu de moyen de se déplacer à Fribourg pour siéger. La justice doit être de proximité et prendre en considération les localités. C'est également une perte de temps pour les juges. A terme, les ORP vont se centraliser, etc. Il y a des gens qui n'ont pas les moyens de payer le bus jusqu'à Fribourg !

Dernière chose, si vous ne donnez pas de moyens au SEJ, comment voulez-vous que j'effectue mon travail ? 3 à 6 mois pour rendre un rapport sur une affaire familiale, c'est impossible de rendre la justice dans ces conditions. On doit trouver tous les moyens pour permettre d'avoir une politique familiale décente.

Je remercie finalement les députés d'avoir élu ma greffière qui est certes UDC mais avec qui le travail en matière civile est excellent. L'enjeu se situe au pénal, il faut des juges socialistes au pénal à cause des expulsions.

6. Reconstitution du Bureau

Lucie Menetrey présente sa démission. Elle remercie l'assemblée de lui avoir accordé sa confiance pour ces deux dernières années, elle est reconnaissante d'avoir pu acquérir de l'expérience dans le cadre de la fédération. Elle choisit de ne pas reconduire son mandat à la fin de celui-ci pour consacrer son temps à ses mandats politiques. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement au sein de la fédération Sarine-Campagne.

Le poste de co-présidente n'est pas repourvu, Benoît Schaller-Mottas assurera la présidence en plein. Le poste de Vice-président-e reste vacant. Un appel aux candidatures a été fait auprès des sections sans retour pour l'instant.

Le Bureau est réélu par acclamation.

7. Remerciements aux députées honoraires Solange Berset et Erika Schnyder

David Bonny prend la parole pour revenir sur le parcours de Solange et d'Erika et leur rend hommage au nom de la fédération Sarine-Campagne.

8. Votations populaires du 9 juin : Initiative sur l'allègement des primes maladies – Présentation par David Bonny

On a déjà touché à cette initiative lors du congrès PSF, il faut faire passer cette initiative 10%. Les sondages sont positifs, j'ai plutôt envie de dire sans répéter ce qui a déjà été dit par plusieurs canaux, je propose que le président fasse un vote sur la position du PSSa et que cette position soit communiquée aux médias.

Alizée : je trouve important de présenter quelques arguments. Beaucoup de personnes demandent qui va payer ce projet. C'est important maintenant de souligner que notre parlement de droite ne fait rien pour réduire les coûts qui impactent l'augmentation des primes. Il faut vraiment retenir que ce n'est pas parce qu'à droite ils ne veulent rien faire pour ces coûts de la santé, dès le moment où on limite à 10%, la droite va devoir prendre des mesures pour freiner les coûts de la santé. Lisez bien l'article de PYM qui parle d'un impôt caché. En comparaison internationale, la Suisse paie la plus grande part des coûts de la santé, près de 60%, c'est énorme.

Des tracts sont mis à disposition par le PSF pour les distributions dans les boîtes aux lettres.

Solange demande si des distributions sont prévues dans les boîtes aux lettres. Elle insiste pour que la fédération soit plus directive et organise concrètement les distributions dans les boîtes aux lettres.

Benoît propose donc formellement de voter sur la position de PSSa pour soutenir l'initiative 10%. L'assemblée soutient l'initiative à l'unanimité. Un communiqué sera fait à la presse.

9. Elections cantonales 2026

2026 c'est demain, la fédération a besoin de 23 candidats pour le GC, les sections doivent commencer dès à présent à rechercher des candidat-e-s pour les élections cantonales 2026. Les intéressé-e-s pour le conseil d'Etat doivent également se présenter.

Idéalement il faut viser la parité homme-femme sur les listes. Dans la répartition des communes, il faut avoir des gens de partout dans le district. En Haute-Sarine, il n'y a pas tellement de sections, c'est un terrain qu'il faut travailler.

10. Divers

Vente de vin : Pour les personnes qui veulent seulement soutenir les élections sans forcément acheter de vin, un versement peut être fait aux coordonnées indiquées sur le formulaire de commande avec la mention « Elections 2026 ».

Affichage H24 : Merci aux sections qui se sont mobilisées rapidement et efficacement pour reprendre la tâche fastidieuse. Il reste encore des affiches, merci de les prendre.

Lors du congrès ordinaire du 7 mai, il a été question d'un manifeste qui est lancé pour avoir un retour d'ici une année. C'est l'occasion que chacun puisse s'exprimer et échanger sur l'avenir du PS. Merci de répondre à cette demande.

L'assemblée est close à 21h21.

Louise Reymond / 22.05.2024